

N° FIN/2021/93**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	16 novembre 2021	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	16 novembre 2021	Effectif légal : 50 En exercice : 49 Présents : 39 Votants : 49

Séance du lundi 22 novembre 2021

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi 22 novembre deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, M. Yannick VILLAIN (arrivé à 19h45), Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, Mme Laurence MARCHAND (arrivée à 19h40), M. Richard ZEIGER, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS :

Mme Florence SYLVESTRE, procuration à M. Philippe PETIT
Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Nicolas SORET
Mme Evelyne TRESCARTES, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
Mme Christine LEMOINE, procuration à M. Cyril HAGHEBAERT
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY
Mme Linda GUEDJALI, procuration à Mme Frédérique COLAS
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINÉ
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, procuration à M. Nicolas DEILLER
Mme Olga LIGAULT, procuration à M. Xavier MARQUIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Participation financière de la CCJ à la Mission Locale du Migennois et du Jovinien**

FIN/2021/93

Conseil communautaire du
22 novembre 2021

Objet : Participation financière de la CCJ à la Mission Locale du Migennois et du Jovinien

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Mission Locale du Migennois et du Jovinien met en place des actions concourant à lever les freins et obstacles à l'insertion professionnelle des actifs en rapprochant les publics éloignés des dispositifs d'accompagnement,

Considérant le partenariat entre la Communauté de Communes du Jovinien et la Mission Locale du Migennois et du Jovinien conclu en 2017, pour un an, et renouvelable chaque année,

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien s'est engagée, pour 2021, à participer au financement du poste du personnel dédié aux permanences à hauteur de 31 000 € et au frais de fonctionnement de la Mission Locale du Migennois et du Jovinien à hauteur de 4 000 €,

Considérant que cette participation est affectée aux frais de fonctionnement sur la base de tenue effective de 3,5 jours de permanences toutes les semaines à Joigny et de 0,5 jour toutes les semaines à Saint-Julien-du-Sault,

Considérant que le montant de la participation financière globale de la Communauté de Communes du Jovinien s'élève à 35 000 €,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 28/10/2021,

Vu le bureau communautaire et la conférence des maires du 08/11/2021,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le président à verser la participation financière de la Communauté de Communes du Jovinien à la Mission Locale du Migennois et du Jovinien, soit la somme de 35 000 €,
- **DIT** que les crédits sont bien inscrits au budget principal 2021,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Communauté de Communes
du Jovinien

Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET

